

2024/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2024/244

Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du mardi 24 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 septembre, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du mercredi 18 septembre 2024, se sont réunis au nombre de 23, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35
Présents à la séance : 23
Excusés représentés : 7
Absents : 5

* Arrivées à 18h36 au cours de la présentation du point n°1 inscrit à l'ordre du jour

** A quitté la séance à 19h49 en confiant son pouvoir à F. Deraedt au cours du point n°14 inscrit à l'ordre du jour

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg*, Souad Medani**, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier, Annabelle Mallet, Sémira Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges*, Valérie Marion, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebig, Nejla Toptas, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau, Erick Couturier, Yvrose Jameau

Excusés représentés :

Serge Mercieca à Gilles Melin, Siegfried Van Waerbeke à Aurélie Monfils, Claudine Cordes à Kykie Basseg, Omar Abbazi à Marcus M'Boudou, Jérémy Kawouk à Véronique Gauthier, José Peres à Erick Couturier, Laurent Stillen à Christine Tisserand

Absents :

Séverin Yapo, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, Christian Amar Henni, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Baille
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

2024/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
24 septembre 2024
DÉLIBÉRATION
N°2024/244

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire
prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES DELIBERATION

PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions n°2024/147 à n°2024/229, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Transmis en Préfecture
le : 01 OCT. 2024

Publié le : 01 OCT. 2024

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois
à compter de sa
publication et de sa
notification.

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli

Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne



ANNEXE A LA DELIBERATION 2024/244 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2024

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
03/06/2024	2024/147	Fixant les modalités d'aliénation du matériel informatique	INFORMATIQUE	Entreprise LOXY	347,25 € HT pour l'enlèvement de 56 unités centrales, 26 écrans plats, 1 imprimante jet d'encre, 2 écrans Apple, 14 PC portables, 26 tablettes, 5 produits divers
03/06/2024	2024/148	Attribution d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents pour la fourniture et pose de tringles à rideaux, confection et pose de rideaux occultants ou aluminisés – Marché 2024-04	MARCHES PUBLICS	Ateliers Central Des Stores SAS FMD DIDIER R2S-R2S ILE DE France	Montant de l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents sans minimum et avec le maximum de 220 000 € HT sur une durée de 36 mois fermes à compter de la date de notification du marché
04/06/2024	2024/149	Attribution du marché de location-maintenance de photocopieurs et solutions de gestion associées – Marché 2024-01	MARCHES PUBLICS	Société FACTORIA	Sans minimum et avec le maximum de 220 000 € sur une durée ferme de 48 mois
06/06/2024	2024/150	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) Schaerbeek Love Records à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) Schaerbeek Love Records	950 € TTC pour un concert de 45 à 60 minutes le 7 juillet 2024
06/06/2024	2024/151	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'auto-entreprise SANDRA LACOURLY à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Auto-entreprise SANDRA LACOURLY	750 € TTC pour un concert de 45 à 60 minutes le 6 juillet 2024
06/06/2024	2024/152	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Actes en Théâtre à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association Actes en Théâtre	700,00 € TTC pour 2 spectacles de 45 minutes le 6 et 7 juillet 2024

06/06/2024	2024/153	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Théâtre Articulé à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association Théâtre Articulé	400,00 € TTC pour un spectacle de 45 minutes le 6 et 7 juillet
06/06/2024	2024/154	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation son et lumière avec la société XL Records à l'occasion de la fête de la musique	JEUNESSE	Société XL Records	4 136,76 € TTC pour une animation de 19h à 23h le 21 juin 2024
06/06/2024	2024/155	Fixant les modalités de règlement d'une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud et la Direction des Services de l'Éducation Nationale (DSDEN 91)	EDUCATION	Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud et la Direction des Services de l'Éducation Nationale (DSDEN 91)	A titre gratuit Mise en place de l'orchestre à l'école Steel Drum en faveur des élèves de CM1 de l'école élémentaire Orangis
06/06/2024	2024/156	Portant sur la convention de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France	FINANCES	Caisse d'Épargne et prévoyance Ile-de-France	Prêt de 5 000 000 € afin de financer les investissements et optimiser la trésorerie courante
06/06/2024	2024/157	Attribution du marché de fourniture et livraison de matériels de peinture et de revêtements de sols en ses lots 1 et 2 : Marché 2024-10	MARCHES PUBLICS	Lot 1 : société COLORINE matériels de peinture Lot 2 : société TMP Paris revêtements de sols	Marché à bons de commande sans minimum avec le maximum suivant : Lot 1 : 150 000 € HT Lot 2 : 70 000 € HT
11/06/2024	2024/158	Attribution du marché de travaux de réhabilitation du terrain de sport Albert Camus à Ris-Orangis (91130) - Marché 2024-08	MARCHES PUBLICS	SINEU-GRAFF SAS	220 672,73 € TTC
11/06/2024	2024/159	Sans objet			
12/06/2024	2024/160	Résiliation du marché 2022-09 : Projet de déconstruction et de reconstruction d'une halle de tennis et de ses annexes - avec la Société PICTURAL ARCHITECTES SAS	MARCHES PUBLICS	PICTURAL ARCHITECTES SAS	Les prestations techniques ont été identifiées et assorties d'un montant dans la grille de décomposition des honoraires conduisant à la décision d'arrêter l'exécution des prestations et ainsi résilier le marché, sans aucune indemnité

12/06/2024	2024/161	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place d'un atelier de « Portage physiologique » avec l'entreprise individuelle Maureen POPPINS EI sur le multi accueil la Farandole	PETITE ENFANCE	Entreprise individuelle Maureen POPPINS EI	220 € TTC pour un atelier d'une durée de 1h30 le 13 juillet 2024 destiné aux parents fréquentant le multi accueil la Farandole
14/06/2024	2024/162	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association JAGLAVAK PRODUCTION à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association JAGLAVAK PRODUCTION	600 € TTC pour un concert de 45 à 60 minutes le 7 juillet 2024
20/06/2024	2024/163	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association La Cuenta Production à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association La Cuenta Production	1 500 € TTC pour un concert le 7 juillet 2024 pour une durée de 60 minutes
20/06/2024	2024/164	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Quartet Buccal à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association Quartet Buccal	1 600,00 € TTC pour un spectacle le 6 juillet 2024 pour une durée de 60 minutes
21/06/2024	2024/165	Autorisant la signature du marché 2024-03 : maintenance de matériels de cuisine et de lingerie pour les besoins de la commune de Ris-Orangis - avec la Société SAS AMPLITUDES FROID SERVICES.	MARCHES PUBLICS	SAS AMPLITUDES FROID SERVICES	Poste n°1 : Maintenance préventive forfaitaire : 13 728 € TTC annuel Poste n°2 : Maintenance curative à bon de commande - sans minimum et avec maximum annuel de 80 000 € HT
21/06/2024	2024/166	Avenant n°1 au marché 2022-08 relatif à la prestation assurance pour les besoins de la commune de Ris-Orangis - Lot n°1 : Assurance « dommages aux biens et risques annexes »	MARCHES PUBLICS	SMACL ASSURANCE	Ajustement contractuel de la franchise. L'ensemble des dommages d'incendie, d'explosion, de vol, tentative de vol, de vandalisme et de bris de glace atteignant les biens assurés résultant d'Émeutes et Mouvements populaires sont garantis à concurrence de 2 000 000 (deux millions) d'euros par sinistre, après application d'une franchise de 2 000 000 (deux millions) d'euros par sinistre'

					<p>La garantie délivrée par la SMACL ne pourra toutefois excéder 3 000 000 (trois millions) d'euros par année d'assurance.</p> <p>Aucun impact sur le montant contractuel de la prime qui demeure le même.</p>
24/06/2024	2024/167	Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Essonne dans le cadre du Contrat Terre d'Avenir	FINANCES CTM	Conseil départemental de l'Essonne	<p>Subvention d'un montant total de 2 245 748, 00 HT € sollicitée pour les opérations suivantes :</p> <p>1) Création de la Maison de la Seine : 645 643,00 € HT</p> <p>2) Réhabilitation et restructuration d'un bâtiment existant pour l'aménagement des nouveaux locaux des Services Techniques municipaux : 1 600 105,00 € HT.</p>
26/06/2024	2024/197	Sans objet			
27/06/2024	2024/198	Fixant les modalités de règlement d'un contrat artistique pour un spectacle « l'Enfant et le cacaoyer » avec la Scène nationale de l'Essonne, Agora-Desnos à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Scène nationale de l'Essonne	<p>A titre gratuit</p> <p>Mise à disposition du chapiteau d'Adrienne pour les représentations des 6 et 7 juillet 2024</p>
28/06/2024	2024/199	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation pour la mise en place d'ateliers de sensibilisation sur les fraudes en ligne avec l'association PARCOURS SOLIDAIRE	PIJ	Association PARCOURS SOLIDAIRE	<p>178 € TTC pour 2 ateliers de 2h30 prévus le 12 juillet 2024 de 9h30 à 12h00 puis au cours du mois de novembre soit un montant total de 356 € TTC</p>
01/07/2024	2024/200	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une projection cinéma avec la société LOOP'S AUDIOVISUEL SARL	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Société LOOP'S AUDIOVISUEL SARL	<p>3 191,38 € TTC pour un film diffusé le samedi 31 août 2024 à partir de 21h30</p>
02/07/2024	2024/201	Fixant les modalités de la convention entre l'association Cultures du Cœur Essonne et la ville de Ris-Orangis à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association Cultures du Cœur Essonne	<p>Découverte des métiers de l'accueil et de la technique au profit de 6 bénéficiaires de l'association, en situation d'exclusion, du 4 au 7 juillet 2024</p>

03/07/2024	2024/202	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « Instituteur », situé 24 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance d'occupation de 341,50 € mensuel et redevance chauffage de 2,10 € par mois et par m ² , à partir du 1 ^{er} juillet 2024
03/07/2024	2024/203	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur » situé 24 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance chauffage de 2,10 € par mois et par m ² , pour la période du 1 ^{er} au-31 juillet 2024
03/07/2024	2024/204	Attribution du marché 2024-21 : renouvellement des licences Cisco Meraki de la commune de Ris-Orangis avec la Société Française du Radiotéléphone (SFR)	MARCHES PUBLICS	Société Française du Radiotéléphone (SFR)	23 070,43 € TTC pour une durée ferme de trois ans à compter du 31 octobre 2024
04/07/2024	2024/205	Fixant des redevances d'occupation du Domaine Public routier et non routier (RODP) dues par les opérateurs de communications électroniques	FINANCES CTM	-	Domaine public routier communal : Artères : souterrain 48,27 €/km, aérien 64,36 €/km Installations autres que stations radioélectriques : 32,18 €/m ² Domaine public non routier communal : souterrain et aérien 1 609 €/km Installations autres que stations radioélectriques : 1 045,45 €/m ²
04/07/2024	2024/206	Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Essonne dans le cadre du dispositif Espaces Naturels Sensibles – ENS - pour l'aménagement et la requalification du parc de la Theuillerie, sis route de Grigny sur le territoire de la commune	FINANCES CTM	Conseil départemental de l'Essonne	Subvention sollicitée au taux maximum
05/07/2024	2024/207	Portant signature de l'avenant de résiliation du contrat signé en vertu de la décision n°2024/075 en date du 19 mars 2024 portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Résiliation amiable
09/07/2024	2024/208	Attribution du marché subséquent n°1 à l'accord-cadre 2024-04 pour la fourniture et pose de tringles	MARCHES PUBLICS	Société Ateliers Central Des Stores	Marché subséquent passé sous forme d'accord-cadre à bons de commande sans minimum et

		à rideaux, confection et pose de rideaux occultants ou aluminisés – Marché 2024-22			avec le maximum de 60 000 € HT pour une durée d'un an à compter de la date de notification du marché
10/07/2024	2024/209	Fixant les modalités du contrat de prestation passé avec l'association Activités Citoyennes, Culturelles et d'Education via le Sport (ACCES) pour les cours de gymnastique douce destinés aux séniors	RETRAITES	Association Activités Citoyennes, Culturelles et d'Education via le Sport (ACCES)	45 € TTC / heure de cours Groupe de 10 minimum à 20 personnes par cours, tous les mardis de 9h15 à 10 h 15, sauf vacances scolaires, du 24 septembre 2024 au 24 juin 2025
10/07/2024	2024/210	Attribution du marché de travaux d'amélioration des performances énergétiques par la création d'une isolation thermique extérieure et la réfection de la toiture terrasse du groupe scolaire Ferme du Temple – Marché 2024-17	MARCHES PUBLICS	Société SARL GEC Ile de France en groupement avec la société Etablissements SALLANDRE	Tranche ferme : Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) + Toiture terrasse : 1 247 639,04 € HT - Tranche optionnelle : Travaux de reprise d'étanchéité suite à l'installation des panneaux photovoltaïques : 15 858,30 € HT
11/07/2024	2024/211	Portant signature de l'avenant n°2 au contrat de sous-location entre la Commune de Ris-Orangis et l'association « Au Bonne Heure des Arts » concernant la prorogation de la période d'exonération des loyers pour les locaux situés 1 rue Edmond Bonté à Ris-Orangis	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association "Au Bonne Heure des Arts"	Exonération du paiement du loyer mensuel de 2 000 euros, en raison des travaux, jusqu'au 30 septembre 2024
11/07/2024	2024/212	Sans objet			
17/07/2024	2024/213	Attribution du marché d'études de reconnaissances géotechniques -- Marché 2024-18	MARCHES PUBLICS	Société SEMOFI SAS en groupement avec la société GEOSOND	Sans minimum et avec maximum de 220 000,00 € HT sur une durée de 36 mois à compter de la date de notification du marché
18/07/2024	2024/214	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de livraison de repas avec la société Elior Restauration France	CUISINE CENTRALE	ELIOR RESTAURATION France	Dépense calculée sur la base de 160 Prestations Alimentaires livrées, par jour, pour un portage de 8 composantes, au prix de 7,649 € TTC
22/07/2024	2024/215	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux de la Maison de la Petite Enfance conclue entre la commune de Ris-Orangis et le	PETITE ENFANCE	Conseil départemental de l'Essonne	Avenant d'ajustement des conditions financières tenant

		département de l'Essonne pour un centre de Protection Maternelle et Infantile			compte du temps d'occupation hebdomadaire - 205,50 € /an pour une demi-journée d'occupation hebdomadaire au titre des charges d'électricité et de chauffage - 74,75 € / an pour une demi-journée d'occupation hebdomadaire au titre des charges d'eau
31/07/2024	2024/216	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « Instituteur », situé 24 rue des Mésanges à Ris-Orangis"	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 341,50 € et redevance chauffage de 2,10 € par mois et par m ² , à partir du 1 ^{er} août 2024
01/08/2024	2024/217	Marché 2023-26 : Fourniture de plantes, tapis fleuris et fleurs coupées pour les espaces de la Ville de Ris-Orangis, ainsi que mise en culture de plantes en jardinières, bacs, et vasques (lot unique) – Déclaration d'infructuosité	MARCHES PUBLICS	Pas de titulaire/ procédure infructueuse	-
07/08/2024	2024/218	Portant signature de conventions financières avec l'organisme DABM91 pour la réalisation de bilans de compétences	RESSOURCES HUMAINES	DABM91	1 550 € TTC pour chaque bilan de compétence Bilan de compétence au profit de 3 agents sur une période de 4 mois chacun (13 mai au 30 septembre, 5 septembre au 31 décembre 2024)
08/08/2024	2024/219	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Coup de Pouce pour la mise en place de 9 clubs	EDUCATION	Association Coup de Pouce	Coût annuel de 500 € TTC par club soit 4 500 € TTC pour 9 clubs durant l'année scolaire 2024-2025. -3 clubs coup de pouce CLE (Clubs lecture et écriture) écoles élémentaires Ordener, Derrida et Moulin à Vent ; -1 club coup de pouce CLEM (Club lecture, écriture et

					mathématiques) école élémentaire Ordener ; -5 clubs coup de pouce CLA (Clubs langage) - écoles maternelles Picasso, Ferme du Temple, Fauvettes et Guerton"
14/08/2024	2024/220	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Latitude 91 pour la mise en place d'ateliers autour des médias dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association Latitude 91	4 200 € TTC, tous les mercredis (hors vacances scolaires), du 18 septembre au 18 décembre 2024, de 14h00 à 16h00, soit 12 mercredis, à la somme forfaitaire de 350 euros TTC la séance
14/08/2024	2024/221	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Mom'Artre pour la mise en place d'ateliers artistiques autour du théâtre dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association Mom'Artre	3 821 € TTC, tous les mercredis (hors vacances scolaires), du 18 septembre au 18 décembre 2024, de 14h00 à 16h00 soit 12 mercredis
14/08/2024	2024/222	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Mom'Artre pour la mise en place d'ateliers artistiques autour de bandes dessinées et de mangas dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association Mom'Artre	4 575 € TTC, tous les mercredis (hors vacances scolaires), du 18 septembre au 18 décembre 2024, de 14h00 à 16h00, soit 12 mercredis
14/08/2024	2024/223	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une session de recyclage à la formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) avec le Comité Départemental du Secourisme de l'Essonne (CDEDS 91) pour le Relais Petite Enfance (RPE)	PETITE ENFANCE	Comité Départemental du Secourisme de l'Essonne (CDEDS 91)	300 € TTC pour une session de formation « Recyclage PSC1 » le 5 octobre 2024 de 9h00 à 12h00 pour 10 assistantes maternelles
21/08/2024	2024/224	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour la réalisation de la formation Final Cut Pro, Motion et Compressor : la post production de A à Z par l'Institut National de l'Audiovisuel	RESSOURCES HUMAINES	Institut National de l'Audiovisuel	2 800,00 € TTC pour la période du 26 août 2024 au 6 septembre 2024 au profit d'un agent de la commune
21/08/2024	2024/225	Fixant les modalités de réforme et de sortie des inventaires physiques et comptables du matériel électroménager du multi accueil La Farandole	PETITE ENFANCE	-	Matériel cédé pour destruction à la déchèterie : 1 machine à laver, 1 sèche-linge

21/08/2024	2024/226	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour un dispositif prévisionnel de secours avec l'Association La Croix-Rouge française	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association La Croix-Rouge française	267,36 € TTC Forum des associations du 8 septembre 2024 de 11h00 à 18h00
23/08/2024	2024/227	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la mise à disposition d'équipements sportifs à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne	SPORTS	Université d'Evry-Val-d'Essonne	Mise à disposition du stade Emile Gagneux aux tarifs suivants : Premier semestre : 408 €, tous les jeudis, de 14h30 à 16h30, du 16 septembre au 20 décembre 2024 Deuxième semestre : 340 €, tous les jeudis, de 14h30 à 16h30, du 20 janvier au 11 avril 2025
23/08/2024	2024/228	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestations de services pour la mise en place de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP) avec l'entreprise individuelle Lorena CALOIERO	PETITE ENFANCE	Entreprise individuelle Lorena CALOIERO	500€ TTC les samedis 21 septembre, 12 octobre et 23 novembre 2024 de 9h00 à 11h00 à destination des Assistantes Maternelles indépendantes Rissoises du Relais Petite Enfance
26/08/2024	2024/229	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 341,50 €, et redevance chauffage de 2,10 € par mois et par m ² , à partir du 1 ^{er} septembre 2024